



# Fédération Départementale des Chasseurs du Nord

Rue du château - 59152 CHÉRENG

Tel 03 20 41 45 64 ou 03 20 41 45 63 - Fax 03 20 41 45 61 - Mail : Info@chasse59.net

## Le contrat d'adhésion multiservices (CMS) (2011/2012)

Ce contrat est annuel, il doit être déposé pour le **15 avril de l'année en cours**, accompagné de la demande de plan de Gestion Cynégétique Approuvé, il sera valable jusqu'au 14 avril de l'année suivante.

### Engagements :

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

La Fédération des Chasseurs du Nord s'engage à fournir au bénéficiaire du présent contrat, les Prestations suivantes :

\_ Le soutien d'un agent de développement pour :

- > La surveillance de la totalité des territoires de chasse détenus et déclarés dans le contrat.
- > La réglementation et la politique fédérale, l'aide occasionnelle à la régulation des prédateurs.
- > L'assistance technique en matière d'aménagement de territoire et de gestion des espèces.

\_ Les services d'information et de communication :

- > Les services d'information et de communication

\_ Le service juridique

- > L'assistance juridique pour les victimes des infractions à la police de la chasse.

\_ Les subventions fédérales

- > L'accès aux subventions pour l'aménagement du territoire, la gestion de la faune et la régulation des nuisibles. Cette subvention est plafonnée à 60% du montant du CMS.
- > La surveillance sanitaire de la faune dans la limite de l'enveloppe budgétaire.

### Je soussigné :

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... Mail .....

Agissant :  Pour lui-même et ou le représentant de Monsieur .....

En qualité de président de la société de chasse .....

s'engage à adhérer aux conditions du présent contrat, à en respecter les clauses financières calculées ci-dessous et à régler au moment du dépôt de la demande de PGCA.

### Affiliation obligatoire

..... **38,50** Euros

<u>Taxe Hectares</u>	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros
	Commune de.....	Superficie .....	X .....	€ par Ha = .....	Euros

### Cotisation obligatoire

..... **74,00** Euros

**Sous total :** ..... Euros

Facultatif : Abonnement "Nos chasses" ( 21,00 €) ..... Euros

**TOTAL :** ..... Euros

Joindre un chèque, à l'ordre de la FFC 59 du montant correspondant et retourner ce contrat accompagné de la demande de plan de gestion cynégétique **pour le 15 avril de l'année en cours**.

Remarque : en cas de non attribution sur l'ensemble du territoire, le remboursement sera effectué.

Fait à :

Date :

Signature :

La FDC 59 ne peut être tenue responsable des déclarations effectuées sur les différents documents. Néanmoins, en cas de fraude avérée, elle peut saisir les juridictions compétentes.